



Édito

Chères trianiennes, chers trianiens,

Octobre rose vient de se terminer, 220 personnes sont venues participer aux activités, marche et zumba, les fonds collectés par la COFEL (comité féminin du Loiret) s'élèvent à 769 €.

À la salle des fêtes, une exposition sur les plantes au service de la médecine a rencontré un vif succès auprès d'une centaine de personnes ainsi que la présence de notre député Anthony Brosse.

L'assistance mensuelle d'un Avocat-Conseil gratuit en mairie, le passage du Secours Populaire (Solidaribus) tous les premiers vendredis du mois, le CCAS selon l'analyse des besoins sont des prestations au service de la population.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie et à franchir la porte !!!

La distribution des colis aux aînés de la commune (70 ans et plus) par les élus du Conseil Municipal de Trainou aura lieu les week-ends des 1^{er} et 8 décembre. Ce panier gourmand est essentiellement composé de produits locaux. Les trianiens résidant en EHPAD, recevront également leurs étrennes la semaine suivante.

Si vous n'êtes pas chez vous au moment de ce passage, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres pour venir récupérer votre colis en mairie jusqu'au 15 décembre. Passé ce délai, il sera remis au CCAS de Trainou au profit des personnes en difficultés.

Le Conseil Municipal de Trainou vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Jacqueline FOUCAULT, Adjointe Fêtes, Cérémonie et Lien Social
& Christelle ÉTIENNE, Adjointe aux Affaires Scolaires

Lancement de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

La révision du Plan Local d'Urbanisme de Trainou est lancée depuis le mardi 5 novembre 2024.

Cette révision est l'occasion pour chaque administré de faire part de ses doléances et souhaits d'évolution concernant les zones d'urbanismes de la commune. Aussi, un registre est à votre disposition à l'accueil de la mairie aux horaires d'ouverture (de 9h00 à 12h00 du lundi au vendredi).

Révision du PLU



Plan Local d'Urbanisme

Vous pouvez également nous adresser un courrier soit par voie postale, soit en le déposant directement en mairie ou encore en écrivant sur l'adresse électronique : plu@mairie-trainou.fr

Toutes les informations, comptes-rendus de réunion, cahier de doléances, ... sont à disposition au sein de la mairie ainsi que sur notre site internet www.mairie-trainou.fr dans l'onglet « Révision du PLU ».